



#### Membres du conseil

##### Section parents

Mélanie Leclair  
Crystal Ledoux  
Véronique Moreau

Christine Chabot

Marilou Maheux

##### Section enseignants

Marie-Ève Demers

Sandra Montcalm

Stéphane Viviers

##### Section soutien

Caroline Émond

##### Section professionnel

Christine St-Jean

##### Section service de garde

Vacant

##### Section représentant de la communauté

Mélanie Courchesne

## MESSAGE DU PRÉSIDENT / PRÉSIDENTE

Chers parents,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel de l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond pour l'année 2017-2018.

En premier lieu, je tiens à remercier tous les membres du conseil d'établissement pour leur présence, leurs suggestions, leur implication et leur grand respect d'autrui. Nous devons nous prononcer sur différents sujets concernant l'ensemble des élèves fréquentant l'école. Les échanges nous permettent de prendre des décisions éclairées qui ont des impacts positifs sur la réussite de ceux-ci. Nous avons eu une année mouvementée avec un changement à la direction, l'ajout des modulaires et une clientèle plus élevée que les autres années. Environ 650 enfants ont fréquenté l'école.

Cette année, plusieurs jeunes ont fait rayonner notre école. Que ce soit avec les activités organisées par le Club optimiste (le génie optimiste, les tournois d'échecs, l'art de s'exprimer, les mathématiques, la dictée du gouverneur) ou par leur participation en tant que groupe au défi "OsEntreprendre". Deux groupes de notre école ont osé et ont remporté des prix dans leur catégorie respective.

Pour terminer, nous ne pouvons passer sous silence l'excellent travail de nos bénévoles. Vous offrez généreusement de votre temps et vous faites toute la différence.

Nous devons travailler tous ensemble, main dans la main, afin d'optimiser les chances de réussite de nos enfants.

Mélanie Leclair

Présidente du conseil d'établissement



## Rapport annuel 2017-2018

École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond

#### Édifice Saint-Viateur

60, rue Saint-Viateur  
St-Rémi (Québec) J0L 2L0

#### Édifice Clotilde-Raymond

95, rue St-André  
St-Rémi (Québec) J0L 2L0

Téléphone : 514 380-8899, poste 4631 (Saint-Viateur)  
514 380-8899, poste 4641 (Clotilde-Raymond)  
Télécopieur : 450 454-9682 (Saint-Viateur)  
450 454-4611 (Clotilde-Raymond)

Site Internet : <http://st-viateur.csdgs.qc.ca/>  
Courriel : [stviateur@csdgs.qc.ca](mailto:stviateur@csdgs.qc.ca)  
[clotilderaymond@csdgs.qc.ca](mailto:clotilderaymond@csdgs.qc.ca)



# PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT

## VALEURS DU PROJET ÉDUCATIF

### - COOPÉRATION – RESPECT – PERSÉVÉRANCE

- Le projet éducatif de l'école a été révisé lors de l'année scolaire 2009-2010 et le lancement officiel a eu lieu en février 2012. Durant l'année scolaire 2018-2019, nous allons élaborer notre plan d'engagement vers la réussite.

## PROGRAMMES ET PROJETS OFFERTS

- En plus du Programme de formation de l'école québécoise qui s'adresse à l'ensemble des élèves, plusieurs autres programmes et services sont offerts dans les locaux de l'école. En voici quelques-uns :
  - Conscience phonologique au préscolaire;
  - Stratégie d'Intervention Agir Autrement;
  - Zoothérapie;
  - Service d'orthopédagogie;
  - Service d'orthophonie;
  - Service de psychologie;
  - Service de santé (infirmière et hygiéniste dentaire en collaboration avec le CISSS);
  - Service d'éducation spécialisée;
  - Service de psychoéducation;
  - Service d'animation à la vie spirituelle et communautaire;
  - Programme d'aide individualisée;
  - Programme École en forme et en santé;
  - Service de garde et surveillance du midi;
  - Programme Passe-Partout;
  - Service de groupes adaptés en développement langagier pour les écoles du secteur.



L'organisation scolaire a connu quelques modifications au cours de l'année. En effet la clientèle de l'école a augmenté pour se chiffrer à 651 élèves. Voici un portrait de l'organisation scolaire :

- 6 groupes de préscolaire;
- 10 groupes de 1<sup>er</sup> cycle;
- 10 groupes de 2<sup>e</sup> cycle;
- 8 groupes de 3<sup>e</sup> cycle;
- 2 groupes d'adaptation scolaire en développement du langage.

## PARTICULARITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT

Étant donné que l'indice de milieu socio-économique de l'école se situe au 9<sup>e</sup> rang décile, l'école bénéficie du programme ministériel « Stratégie d'Intervention Agir Autrement » (SIAA). Ce programme est au cœur des interventions du personnel de l'école. Il permet aux enseignants d'enrichir leurs pratiques pédagogiques par la différenciation des interventions en français et en mathématique. La mise sur pied de projets signifiants et intégrateurs est au centre des préoccupations quotidiennes des enseignants de l'école.

Il est également important de mentionner que les activités quotidiennes de l'école se vivent dans deux édifices distincts. Ceci amène les élèves à vivre une transition importante entre la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> année. C'est effectivement à ce moment que les élèves ayant fréquenté l'édifice St-Viateur pendant quatre ans changent pour fréquenter l'édifice Clotilde-Raymond jusqu'en 6<sup>e</sup> année.

Le service de garde occupe également une place importante dans l'école. Avec un effectif de 230 élèves, les éducatrices qui y œuvrent quotidiennement font un travail colossal pour offrir une gamme d'activités stimulantes et enrichissantes. Elles font énormément d'efforts pour s'assurer que les élèves puissent s'épanouir dans un cadre festif et amusant.



## PRÉSIDENCE

Mélanie Leclair (présidente)

## DIRECTION

Marie-Josée Lamontagne

## DIRECTION ADJOINTE

Marie-Josée Lépine

## COMMISSAIRE

Claudine Caron-Lavigueur

## CIRCONSCRIPTION

2

## NOMBRE D'ÉLÈVES

651 élèves

## LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### DATES DES RENCONTRES DU CONSEIL

26 septembre 2017;  
17 octobre 2017;  
28 novembre 2017;  
13 février 2018;  
21 mars 2018;  
18 avril 2018;  
16 mai 2018;  
20 juin 2018.

## PRINCIPAUX SUJETS TRAITÉS PAR LE CONSEIL

Les budgets;  
Le rapport annuel à la population;  
Le plan de réussite de l'école;  
La convention de gestion et de réussite éducative;  
Le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école;  
Les sorties éducatives;  
Les activités parascolaires;  
Les activités offertes au service de garde;  
La grille-matières;  
Les frais chargés aux parents;  
Le code de vie et les règles de conduite;  
Les campagnes de financement;  
L'organisation scolaire;  
Le service de traiteur;  
Les photographies scolaires;  
L'indice de milieu socio-économique;  
Le projet d'agrandissement.

# LE PLAN DE RÉUSSITE DES ÉTABLISSEMENTS

Chaque établissement doit mettre sur pied un plan de réussite qui tient compte du plan stratégique de la commission scolaire et de son projet éducatif. Ce plan de réussite doit décliner les actions concertées qui seront mises de l'avant par les membres du personnel pour rencontrer la mission de l'école québécoise. Cette mission est d'instruire, socialiser et qualifier.

Annuellement, l'école doit rendre compte des éléments inscrits à son plan de réussite. Voici donc certains éléments se rapportant au plan de réussite de l'école.

## VOLET INSTRUIRE :

### DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES ÉLÈVES EN MATHÉMATIQUE

L'objectif fixé par les membres du personnel est d'atteindre un taux de réussite global en mathématique de 90 %. Les résultats obtenus permettent de conclure que malgré les nombreux efforts investis, il reste encore du chemin à faire. En effet, le taux de réussite obtenu en mathématique pour l'année 2017-2018 a été de 86 % pour l'ensemble de l'école. Il faut toutefois noter qu'il s'agit d'une diminution de 4 % par rapport à la dernière année.

Il est important de mentionner que le principal défi en mathématique demeure la résolution de problème. Les différents problèmes soumis aux élèves se sont grandement complexifiés au cours des dernières années. C'est pour cette raison que de nombreuses ressources ont été investies pour permettre aux enseignants de diversifier leurs pratiques pédagogiques. Les élèves exécutent de plus en plus de situations problèmes en cours d'année. Il faut également spécifier que les difficultés de lecture rencontrées par certains élèves sont un frein au développement de cette compétence.

## VOLET SOCIALISER :

### AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

Plusieurs éléments sont mis en place pour que l'école soit un milieu de vie stimulant et enrichissant. Des activités de promotion des habiletés sociales sont développées pour aider les élèves à améliorer cet élément essentiel de leur quotidien. Les interventions effectuées par les membres du personnel sont faites en modélisant les comportements acceptables. Des activités de prévention de l'intimidation et de la violence ont également été mises sur pied pour que chacun puisse vivre une expérience agréable à l'école. La plus grande difficulté demeure toutefois les insultes verbales pour les élèves plus vieux et les jeux de super héros pour les plus jeunes. Malgré la modélisation et le bon vouloir de tout un chacun, il s'agit de deux zones de vulnérabilité encore bien présentes à l'école.

Une kyrielle d'activités sportives font également partie du quotidien des élèves de l'école. Les éducateurs physiques élaborent une programmation d'activités variées permettant aux élèves de s'épanouir et de développer de saines habitudes de vie. Ces activités se déroulent généralement au dîner et s'adressent à la majorité des élèves de l'école. La tenue de la sixième édition de notre « marathon » a connu un franc succès. La participation de nombreux parents rend ce rendez-vous annuel des plus festif et apprécié de la part des élèves.

Finalement, les élèves participent annuellement au Grand défi Pierre Lavoie. Ce projet provincial vise à faire bouger les élèves et leur famille sur une base quotidienne. L'école a eu la chance d'être parrainée par l'équipe SMS-Chenail. Elle remettra à l'école un montant de 29 000\$. Cette somme nous permettra d'offrir aux élèves des activités physiques intéressantes et de nous procurer de l'équipement afin de bien aménager nos cours d'école.

## VOLET QUALIFIER :

### DÉVELOPPER L'AIDE ET LE SOUTIEN AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

Ouvrant dans un milieu défavorisé, plusieurs élèves de l'école présentent des difficultés d'apprentissage. Ces difficultés sont variées et complexes et peuvent expliquer certains résultats moins probants. Néanmoins, il est important de mettre sur pied des éléments pour venir en aide aux élèves ayant des besoins particuliers.

Malgré de nombreux efforts investis par l'ensemble du personnel enseignant, les difficultés d'apprentissage rencontrées par certains élèves étaient récurrentes et se prolongeaient tout au long du primaire. Devant cet état de fait, les enseignants ont convenu de revoir du tout au tout le fonctionnement des services d'orthopédagogie et est maintenant solidement implanté à l'école. Les enseignants mettent également sur pied plusieurs mesures adaptatives pour aider les élèves à cheminer selon leurs forces et leurs défis. Les résultats obtenus au courant de la dernière année démontrent toutefois qu'il faudra continuer à déployer de nombreux efforts pour s'assurer de la réussite du plus grand nombre. Grâce aux nouvelles mesures ministérielles, il a été possible d'offrir un soutien pédagogique plus spécifique dans les classes de la maternelle et de 1<sup>re</sup> année.



## FAITS SAILLANTS ET BONS COUPS

### Activités variées

Plusieurs activités ont été mises sur pied par le personnel de l'école tout au long de l'année. Ces activités variées permettent aux élèves de mieux se connaître et de développer leur culture. En voici quelques exemples : le cinéma en plein air, le spectacle de l'école, le « marathon », le spectacle « la magie de la chimie », la kermesse de fin d'année. Ces quelques exemples démontrent toute la vitalité de notre milieu.

### Les communautés d'apprentissage professionnelles

Soucieux d'offrir des services de grande qualité aux élèves de l'école, les enseignants ont poursuivi le travail en équipe collaborative entamé l'an dernier. En se penchant sur des difficultés vécues par les élèves, ils ont travaillé en équipe tout au long de l'année dans le but de trouver des solutions pour contrer les difficultés vécues par les élèves et d'améliorer leurs pratiques pédagogiques.

### Le rayonnement de nos élèves grâce à l'entrepreneuriat

Dans le cadre du défi OsEntreprendre, deux projets vécus dans notre école se sont démarqués. Les élèves du groupe 330 avec leur projet de semis ont remporté au niveau local. Pour leur part, les élèves de la classe 930, un groupe adapté en développement du langage a travaillé sur un projet de confection de tawashis en tissus recyclés. Un tawashi est une lingette écologique. Ces entrepreneurs ont remporté les honneurs dans la catégorie 1<sup>er</sup> cycle du primaire, au grand gala national.

## LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a établi cinq buts prioritaires à travailler au cours de la décennie 2010-2020. Pour lui permettre d'atteindre les objectifs fixés pour chacun des buts, des conventions de partenariat ont été signées entre le MEES et les différentes commissions scolaires. Pour faire suite à l'adoption de ces conventions de partenariat, des ententes ont été signées entre la Commission scolaire et les établissements de son territoire pour établir les balises à atteindre par chacun d'eux. Ces ententes constituent les conventions de gestion et de réussite éducative.

En fonction de cette convention, l'école doit rendre compte des résultats obtenus à l'égard des trois buts suivants : l'amélioration de la maîtrise de la langue française, l'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes, dont les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et l'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire. Les deux derniers sujets ont été traités dans la section précédente.

### VOLET INSTRUIRE : AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Afin de rendre compte de cet élément, voici un rappel des cibles convenues avec la Commission scolaire :

- Obtenir un taux de réussite en lecture de 86,5 % à la fin de la 6<sup>e</sup> année;
- Obtenir un taux de réussite en écriture de 91,5 % à la fin de la 6<sup>e</sup> année.

Les taux de réussite obtenus par les élèves de 6<sup>e</sup> année sont les suivants :

- Lecture : 84 %;
- Écriture : 88 %.

Les résultats obtenus en lecture sont très encourageants pour l'équipe-école. Plusieurs efforts ont été faits au courant des dernières années pour soutenir davantage les élèves qui éprouvent des difficultés dans cette discipline. Il suffit de penser à la modélisation des stratégies, à l'application du continuum en lecture et de l'apprentissage par la lecture et à la mise sur pied d'activités en faisant la promotion pour s'en convaincre.

En plus de la mise à niveau des bibliothèques se trouvant dans chacune des classes, un nouveau chantier a vu le jour en lecture au courant des dernières années. Il s'agit d'un projet visant l'enseignement explicite des stratégies de lecture. Pour l'instant, il s'adresse aux élèves du premier cycle. Par contre, il devrait se poursuivre dans deux ans pour couvrir l'ensemble des élèves de l'école. À moyen terme, ce projet prometteur et s'inspirant des données probantes de la recherche devrait permettre d'améliorer la réussite des élèves.

Quant à lui, le taux de réussite en écriture continue de fléchir au courant de la dernière année. Il est important de mentionner que de nombreuses ressources financières ont été allouées au perfectionnement des enseignants pour permettre une amélioration des pratiques pédagogiques. D'ailleurs, tous les enseignants de l'école devraient, d'ici deux ans, avoir bénéficié de formation continue en écriture pour améliorer davantage les pratiques et la réussite des élèves.

	Lecture	Écriture
2014-2015	80,3 %	93,4 %
2015-2016	88,1 %	97,3 %
2016-2017	88,7 %	91,5 %
2016-2017	84 %	88 %

Variation des taux de réussite en écriture et en lecture au cours des quatre dernières années.

### PLAN DE LUTTE À L'INTIMIDATION ET À LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école a été approuvé par les membres du conseil d'établissement de l'école. L'analyse de la situation a été mise à jour en collaboration avec une chaire de recherche de l'Université Laval. Cette analyse tenait compte des points de vue exprimés par les élèves de 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> années, les membres du personnel de l'école et les parents par le biais d'un questionnaire élaboré par l'Université.

Un protocole d'intervention clair et précis a également été élaboré pour expliquer les interventions à mettre sur pied lorsqu'une situation d'intimidation ou de violence se produit ou est rapportée. Ce protocole a été présenté aux membres du conseil d'établissement et à l'ensemble des intervenants de l'école. Il a permis de délimiter clairement les rôles et responsabilités de tout un chacun.

En fonction des définitions élaborées par le MEES, il n'y a eu que trois événements d'intimidation ou de violence qui ont été rapportés au personnel de l'école. Bien entendu, il y a eu plusieurs conflits ou événements mineurs qui ont nécessité l'intervention des intervenants de l'école. Une attention particulière doit être portée aux conflits émanant des réseaux sociaux. Certains élèves semblent avoir de la difficulté à composer avec le cyberespace.

Pour assurer une meilleure communication entre l'école, les élèves et les familles, différents moyens de communication et de dénonciation ont été mis de l'avant. Par exemple, des boîtes ont été installées dans l'école, une adresse courriel est disponible et des boîtes vocales ont été actionnées. L'objectif de la mise sur pied de ces moyens est de permettre de diminuer, voire d'enrayer l'intimidation et la violence à l'école.



### CONNAISSEZ-VOUS LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES?

La CSDGS est un organisme public ayant pour mission d'organiser les services éducatifs de qualité aux élèves, jeunes et adultes, relevant de sa compétence ainsi que de veiller à leur réussite scolaire et sociale. Elle a également pour mission de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire. Enfin, elle contribue au développement social, culturel et économique de sa région.

### LA COMMISSION SCOLAIRE EN CHIFFRES...

- \* 54 établissements, dont 38 écoles primaires, 12 écoles secondaires, 2 centres de formation générale des adultes et 2 centres de formation professionnelle.
- \* Plus de 27 000 élèves, jeunes et adultes
- \* Près de 3 900 membres du personnel (personnel de soutien, enseignants, professionnels et gestionnaires) à temps plein et à temps partiel
- \* 7 169 enfants fréquentant les 38 services de garde de façon régulière ou sporadique
- \* 14 850 élèves transportés chaque jour par 251 véhicules (autobus, minibus, berlines, etc.) pour un total de 994 trajets et 15 700 km.
- \* Parc immobilier de 307 279 m<sup>2</sup>.

Pour en savoir plus sur la CSDGS :  
[www.csdgs.qc.ca](http://www.csdgs.qc.ca)  
[www.facebook.com/csdgs.qc.ca](https://www.facebook.com/csdgs.qc.ca)  
<https://twitter.com/CSDGS>